# FAMILLES, JE VOUS AIME







"La famille !... Impossible de vivre avec, et impossible de naître sans." Allan Gurganus, Lucy Marsden raconte tout (1997).

"Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille applaudit à grands cris." Victor Hugo, Les Feuilles d'automne (1831).

"Une famille bien unie s'attire le respect de tout le monde." Félicité de Genlis, Les pensées et maximes détachées (1801)

"Les affaires de l'Etat sont faciles à trancher, les affaires de famille sont difficiles à tirer au clair."

Proverbe chinois

"Le melon a été divisé en tranches par la nature afin d'être mangé en famille. La citrouille étant plus grosse peut être mangée avec les voisins."

Bernardin de Saint-Pierre, Etude de la nature XI



Réalisation Question Santé asbl - Service Education permanente

Texte Anoutcha Lualaba Lekede/Question Santé

Graphisme Carine Simon/Question Santé

Nvec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Editeur responsable Bernadette Taeymans 72, rue du Viaduc – 1050 Bruxelles

D/2019/3543/10

# ET LA PALME D'OR VA À... Une affaire de famille

Vous l'avez peut-être suivi – ou pas –, le jury du Festival de Cannes a décerné la Palme d'or 2018 au cinéaste japonais Hirokazu Kore-eda pour son treizième long-métrage *Une affaire de famille*.

Le film raconte l'histoire d'une famille tokyoïte décalée et commence dans un supermarché où Papa, aidé par son fils préadolescent qui ne va pas à l'école, vole à l'étalage. Sur le chemin qui les ramène chez eux avec leur butin, ils aperçoivent – et ce n'est pas la première fois – une petite fille seule, dans le froid, à l'extérieur d'un appartement. A l'intérieur, ses parents sont en train de se disputer. La petite, appelée Juri, a 4-5 ans et présente une belle collection de bleus et de brûlures sur la peau. Le père (Osamu) et le fils (Shota) finissent par la ramener dans leur maison de fortune. Là, trois générations survivent ensemble sur le dos de la grand-mère (Hatsue), ses maigres revenus, sur le salaire de misère de la mère (Nobuyo) – qui travaille dans une blanchisserie industrielle et en profite au passage pour faire les poches des clients – et les apports d'Osamu qui, victime d'un accident de travail, s'est rabattu sur la rapine. Il y a aussi ce que rapporte la fille aînée (Aki), jeune et jolie étudiante qui se déshabille dans un peep-show. Le film montre un quart-monde japonais, plutôt méconnu. Cette famille atypique va accueillir pendant quelque temps la petite Juri qui vient combler un manque d'enfant dans le couple formé par Nobuyo et Osamu...

Que vient faire Cannes dans un outil d'éducation permanente?

Une affaire de famille vient s'ajouter à une filmographie déjà importante que Hirokazu Kore-eda consacre à la famille, aux liens filiaux, fraternels, sororaux¹... Cet intérêt pour les liens intimes est probablement à rechercher dans son histoire personnelle puisqu'il vient, lui, d'une famille très modeste qui a été déclassée. La honte sociale restera longtemps le fardeau de l'enfant qu'il était. Dans ses films, le réalisateur pose des questions interpellantes sur une des institutions les plus importantes de la société, la famille.

Qui peut croire aujourd'hui que la famille est – ou n'est qu'– une affaire privée qui ne regarde que ses membres ? La cellule familiale est certes privée, mais elle est aussi l'objet d'attention de bien d'autres acteurs : la société, les pouvoirs publics, des chercheurs (démographes, sociologues, juristes, psychologues, historiens, anthropologues...), des entreprises, etc. Cet intérêt ne date pas d'hier et ne disparaîtra pas de sitôt alors qu'un grand nombre d'évolutions survenues au cours de ces dernières décennies sont venues bouleverser le modèle classique de la famille.

Qu'entend-on par famille au 21e siècle?

Qu'est-ce qui fait famille : les liens de sang ou les liens que l'on se construit?

Entre famille réelle et famille rêvée, y a-t-il une "bonne famille"?

Quel regard la société porte-t-elle sur la famille?

# I. C'est quoi une famille?

La question peut être posée autour de soi... Mais un coup d'œil du côté d'Internet peut peut-être déjà en donner une idée. Voilà ce qu'ont répondu quelques personnes interrogées dans la rue<sup>2</sup> :

« Ce sont les personnes les plus proches. »

« Une famille est composée d'un homme d'une femme. Mariés : très important pour moi. Et avec des enfants. » « Un papa, une maman, des enfants. Des oncles, des tantes... Enfin, une famille, c'est une grande réunion! »

> « La famille pour nous, c'est neuenfants : quatre pour moi ecinq pour elle. »

« C'est précieux, très précieux une famille. »

« C'est le groupe de base de la société surtout. Et puis, c'est l'amour. »

les frères et sœurs.»

« C'est tout ce qui est parents, cousins,

« C'est un noyau où on est bien. »

liens de sang... Et qui ont aussi des liens de cœur.

Ce sont des personnes ayant des

« La famille, c'est d'abord une mère, un père et puis des frères, sœurs qui Vivent en convivialité.»

« On peut compter sur sa famille, c'est donc un grand soutien dans la vie. »

« Ce sont des parents, des enfants... Des enfants qui peuvent être adoptés ou pas.»

« Je pense que sans famille, on ne peut pas vivre. »

« Oh, la question que vous posez là, il faut au moins quatre heures pour y réfléchir... Pour moi, la famille, c'est ce qu'il y a de mieux autour de soi. »



A travers ces quelques phrases pas mal de réalités sont dites. Seul petit bémol peut-être : tous ceux qui ont été interrogés ne donnent-ils pas une vision un peu trop lisse de la famille ? Pouvons-nous tous en dire autant ?...

« La famille peut être ce qu'il y a de mieux en ce monde, mais souvent elle est ce qu'il y a de pire. » Henri-Frédéric Amiel, Journal intime (1868).

«La famille se manifeste rarement pour vous être agréable. Si par hasard vous avez réussi et que vous vous soyez élevé au-dessus d'elle, soyez sûr qu'elle ne manquera pas de vous harceler de demandes. Pas même polie, avec cela. »

Jean Dutourd, De la France considérée comme une maladie (1982).

« Une famille vivant unie de corps et d'esprit est une rare exception. »

Honoré de Balzac, Une fille d'Ève (1838).

« Il y a une chose qui est quelquefois abominable à voir, c'est l'intérieur des familles. »

Constance de Théis, Les pensées diverses (1835).

« La famille des autres, c'est presque toujours amusant. Le problème, c'est la nôtre. »

Judith Messier, Jeff! (1988).

« Le premier de l'an : jour navrant quand on n'a pas de famille, odieux lorsqu'on en a. »

Alfred Capus.

Entre ce que les uns et les autres en pensent ou en disent, existe-t-il une définition de la famille ?

Y a-t-il consensus sur ce qui fait famille?



#### II. Entre certitudes et incertitudes

Définir ce qu'est une famille est plus difficile que jamais tant celle-ci a subi un nombre important de transformations dans les sociétés occidentales. Ces changements majeurs rapides interrogent et alimentent aussi un certain désarroi.

Comme l'indique un sociologue français (Jean-Hugues Déchaux) : « Nous sommes portés à voir la famille comme naturelle et intangible, alors que c'est l'inverse qui est vrai, comme le montre la variété des structures familiales à travers l'Histoire et les civilisations : la famille ne cesse de s'inventer sous nos yeux et sa définition est toujours un enjeu social et politique »³. En 1993, un de ses pairs (Pierre Bourdieu), parlant de la famille, avait dit que celle-ci se présente avec l'évidence de ce qui va de soi. Or depuis environ trois décennies, fait remarquer Jean-Hugues Déchaux, il n'y a plus (ou de moins en moins) d'unanimité à ce sujet. Au classique (ou pour ce que, souvent, on aime présenter comme tel), « Papa, maman et les enfants », sont venues s'ajouter les familles dites « nouvelles », à savoir les recomposées, monoparentales, homosexuelles, etc. Actuellement, il existe plusieurs légitimités familiales.

« Certes en la matière, poursuit le sociologue, l'unanimité n'a jamais été que relative, comme le rappelle l'histoire de la famille, mais l'ampleur du spectre s'est incontestablement élargie. »<sup>4</sup>

La famille n'est pas un fait naturel, mais bien une institution ou une construction sociale.

#### Peut-on proposer cette définition de la famille ?....

La famille est « l'ensemble des personnes apparentées par la consanguinité et/ou l'alliance »<sup>5</sup>.

Elle est concise — plus courte en tout cas que celle du Petit Robert $^6$  — et présente plusieurs avantages $^7$ :

- elle recouvre la famille élémentaire (adultes et leurs enfants engendrés ou adoptés) et la famille au sens plus large, la parenté;
- elle indique que **la famille conjugale** n'est qu'une forme parmi d'autres, celle dans laquelle les adultes constituent **un couple**, mariés ou pas ;
- elle précise que la famille élémentaire **n'est qu'une composante d'un réseau plus vaste** formé de liens qui unissent des individus sur une base biologique et/ou sociale.

Un élément souligné dans le Petit Robert manque peut-être ici et qui a son importance : la famille, c'est aussi **l'ensemble des personnes qui vivent sous le même toit**. Le partage d'un quotidien et les liens existant et se construisant jour après jour ne font-ils pas famille ?



1(

#### - La fin de la famille traditionnelle -

Depuis la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, **plusieurs évolutions ont modifié le schéma de la famille dite « classique »**, fondée sur le mariage de parents vivant ensemble avec leurs enfants.

Ces changements sont **d'ordre économique**, comme la hausse du chômage et de la précarité. Ils sont également **d'ordre social**, avec l'émancipation des femmes et la prise en compte des droits des enfants. Enfin, ils sont aussi **d'ordre démographique**, au regard de : la baisse de la fécondité, la hausse des séparations et des divorces, l'allongement de la durée de vie, la hausse du revenu des grands-parents, etc. Ces changements ont à la fois produit et accompagné une multiplication et une diversification des configurations familiales possibles<sup>8</sup> : familles monoparentales, recomposées, adoptives ou encore homoparentales.

Dispose-t-on de quelques données chiffrées ?

En 2014, la majorité des enfants vivent avec des parents mariés. Cela représente 66% des familles en Wallonie et 61% à Bruxelles. La famille monoparentale est la deuxième forme de famille pour les enfants. En Wallonie et Bruxelles, les statistiques sont respectivement de 18% et 28% de familles monoparentales. Enfin en Wallonie, 16% des enfants font partie d'un foyer dont les parents ont choisi le régime de la co-habitation (légale ou de fait)<sup>9</sup>. A Bruxelles, 11% des enfants vivent avec des co-habitants.

« ... Mais "les statistiques ne tiennent compte que de la domiciliation. Dès lors, elles ne disent rien de la diversité des situations familiales", précise Marie-Thérèse Casman, sociologue de la famille à l'Université de Liège. Ainsi elles ne relèvent pas l'existence bien réelle de "familles monoparentales en couple" : il s'agit d'un foyer monoparental avec un parent en couple avec un compagnon qui ne vit pas dans le même logement. Les chiffres ne décèlent pas non plus ces familles dont le couple parental ne vit pas sous le même toit. "Si les mutations familiales continuent à s'accélérer, la famille formée par deux parents biologiques et leurs enfants va bientôt passer pour une archéofamille!", s'amuse François de Singly, spécialisé dans l'évolution des familles. »<sup>10</sup>

Certaines façons d'habiter complexifient ou brouillent-elles davantage les cartes ?...

Certes ces transformations ont fortement affecté l'idée du couple et de la famille traditionnelle, mais elles ne changent en rien le fait que la famille continue d'être le socle dans la plupart des sociétés.

Si la diversité des modèles familiaux est aujourd'hui une réalité, est-ce pour autant juste de parler de nouvelles familles?

Les recompositions familiales, la monoparentalité, l'adoption et autres, n'existent-elles pas depuis longtemps ?

# III. Qu'est-ce qui fait famille?

Autrefois ce qui faisait famille, c'était le mariage. Les lignes ont bougé depuis.

Désormais, un couple fait famille lorsqu'il devient parent.

« La société occidentale est entrée dans la phase intitulée "parentalisme", selon Marie-Thérèse Casman. Le couple est plus que jamais une valeur, mais ce n'est pas une valeur sûre. Mariée ou non, personne n'a d'assurance à vie. Du coup sans qu'on en prenne conscience, un changement fondamental s'est produit : le principe d'indissolubilité du mariage s'est déplacé du mariage vers la filiation. En d'autres termes, puisqu'on peut tout perdre – conjoint, travail, maison – du jour au lendemain, l'enfant devient le seul et unique lien "à vie". 19»

Un article de *Sciences Humaines* datant de 2017, plus explicite, ne dit pas autre chose. Ainsi dans un monde qui valorise l'autonomie, ce sont les individus qui décident de la constitution de la famille et de la forme qu'elle prend. Il est encore souligné que pour une large partie de la population française, le mariage n'est plus l'horizon indépassable de la famille. Cette réalité française peut être étendue à la plupart des populations du monde occidental. « Se marier ou non, se séparer ou non, est devenu une affaire de conscience personnelle ... »<sup>12</sup> Pour la sociologue Irène Théry, nous sommes entrés dans l'ère du « démariage » et, par conséquent, le point d'équilibre de notre système de parenté s'est déplacé et se rapproche d'une règle universelle qui veut que dans les sociétés où le mariage est faible, c'est la filiation qui forme la colonne vertébrale de la famille. Dans notre société, « autrefois,



l'enfant venait comme une évidence après le mariage. Aujourd'hui, sa naissance est programmée et c'est lui qui est appelé à fonder la famille, 60% des premiers enfants naissent hors mariage »<sup>13</sup>.

Cette place centrale de l'enfant s'observe à travers différents aspects de la société. Le droit français (cf. le Code civil "napoléonien") par exemple le traduit assez bien : historiquement, la famille est formée par le mariage. Actuellement, il accepte que la naissance d'un enfant est aussi une autre manière de faire famille. Par conséquent, les juristes considèrent que les célibataires, les concubins et partenaires sans enfant n'appartiennent pas à une même famille. Ils tendent même à considérer que les concubins et partenaires qui ont donné naissance à un enfant n'arrivent pas à tisser entre eux des liens familiaux<sup>14</sup>. Le droit, tout en restant attentif aux évolutions de la société, reste conservateur... A tort ou à raison ?

Les démographes par contre ont une acceptation plus large de la famille. Dans d'autres disciplines, par « faire famille » on entend « élever ensemble des enfants sans se limiter aux liens strictement conjugaux ».

Qu'est-ce que chacun entend par « faire famille »?

Les trois fonctions essentielles de la famille :

- la procréation ;
- ⇔ l'affection et la protection;
- \* la socialisation.

# IV. Des photos hautes en couleur

[Les témoignages repris ci-dessous sont extraits de l'article « Pour vous, qu'est-ce qui "fait" famille ?<sup>15</sup>]

Si l'enfant permet à un couple de faire famille, c'est aussi autour de lui que peut se retisser la toile familiale en cas de séparation ou de divorce.

« Pierre, mon ex-mari dont j'ai un enfant, m'a quittée brutalement. J'ai ravalé ma rancœur pour que mon fils vive dans un minimum d'harmonie affective. Les enfants n'ont pas à pâtir de nos histoires! Pierre s'est remarié deux fois et a eu un enfant avec chacune de ses épouses. Dans les deux cas, j'ai préparé mon fils à avoir un petit frère ou une petite sœur. Il a même été à la clinique pour accueillir les bébés, il piaffait d'impatience. J'ai tout fait pour que les enfants se sentent de la même famille, et cela a marché. Ils circulent dans les trois maisons, sont chez eux partout. Ils s'adorent et se sentent frères et sœurs. Pour eux, il n'y a pas de demi qui tienne! Quant à Pierre, ma colère contre lui s'est envolée. Nous nous voyons souvent. Mon compagnon et moi passons Noël chez lui, avec sa femme, son ex, le mari de son ex et les trois enfants. J'ai toujours rêvé d'avoir une grande famille. Eh bien je l'ai, même si c'est d'une manière un peu inattendue! »

Maud, 55 ans.

L'attention portée aux enfants peut aussi se voir au sein des familles qui veillent à la **qualité du** dialogue qu'elles peuvent instaurer avec eux.

« Ce qui est important pour mon mari et moi, c'est de les écouter. Sans doute parce que cette écoute nous a manqué quand nous étions petits. Chacun donne son avis, apporte son regard sur les choses. Les enfants nous font entrevoir des mondes. »

Astrid, 30 ans.

« Je me sens pleinement en famille lorsque nous discutons toutes les trois. Le soir, elles ont plein de choses à raconter !... C'est en couple que j'ai vécu la vraie solitude ! »

Solange, 37 ans, mère de deux filles de 3 et 10 ans qu'elle élève seule.

Cependant, il y a bien d'autres facettes de la famille qui sont relevées. Ainsi certaines personnes mettent plutôt en avant la convivialité familiale en donnant des descriptions concrètes du familier. Les rites liés à la table par exemple : le dîner hebdomadaire ou le déjeuner du dimanche, le repas de Noël, les bocaux de provisions préparés avec amour pour les enfants qui n'habitent plus la maison, etc. « La table et le lit seraient les lieux stratégiques de la convivialité familiale. »

« Pour regarder le film du dimanche soir, on se met tous sur le lit. C'est à qui occupera la meilleure place. Il y a mon frère, ma sœur, mes parents et moi : on se chamaille, on se bouscule, c'est un joyeux mélange de corps. Après, on se prépare une gigantesque omelette aux herbes. »

Alain, 26 ans.

La famille est aussi un refuge où l'on se sent en sécurité...

« Avec les amis, on reste polis, on prend des gants ; en famille, on se taquine, on se balance des vacheries: on sait qu'on se rabibochera! »

Nathalie, 22 ans.

« Je peux m'engueuler très fort avec ma famille, il n'empêche qu'elle sera toujours là, qu'elle me soutiendra quoi qu'il arrive. Avec les amis, le lien est plus fragile : il suffit parfois d'un mot en trop pour tout casser... »

Alain, 26 ans.

Ou encore... un lieu merveilleux et indestructible, comme chez sa grand-mère.

« Chaque samedi soir, nous dînions tous chez elle. Oncles, tantes, cousins et cousines, nous n'avions même pas besoin de prévenir, la porte était ouverte, le repas, prêt. Je savais que ce lieu était celui où je pouvais revenir. Toujours. »

Sylvia, 35 ans.

Pour autant quand nous parlons de notre famille et/ou décrivons les relations entre ses membres, faut-il parler des ex... et des disparus ?

Les défunts font-ils partie de la famille?

#### V Z'avez dit « nouvelles familles »?

Les familles recomposées, monoparentales et homoparentales sont souvent présentées comme les nouvelles familles qui sont venues prendre place aux côtés de la famille traditionnelle/classique.

L'appellation « nouvelles » peut être contestée pour les deux premières catégories car les séparations, les divorces et les veuvages ne datent pas d'aujourd'hui. En particulier, les veuvages expliquent qu'autrefois des conjoints survivants choisissaient de se remarier ou de ne plus s'engager à vivre ensemble avec un(e) partenaire. Hier comme aujourd'hui, refaire sa vie était peut-être un pas plus vite franchi par les hommes que par les femmes. Ces dernières sont en effet surreprésentées comme chefs de famille dans les familles monoparentales. Néanmoins, l'augmentation des séparations, des divorces et des cohabitations qui expliquent le pourcentage croissant des familles recomposées et monoparentales peut faire admettre l'appellation de nouvelles familles.

La dénomination se justifie peut-être davantage pour les **familles homoparentales**. Les revendications de couples de personnes de même sexe, et les crispations qui en découlent souvent, pour pouvoir donner naissance, élever, éduquer les enfants, montrent combien cette manière de faire famille ne fait pas unanimité ou n'est pas considérée par tous comme légitime. La division de l'opinion publique et les débats houleux qui ont eu lieu en France, par exemple, à propos du mariage pour tous et du droit pour tous d'avoir des enfants en sont sans doute une bonne illustration. Là aussi, la question ou la place de l'enfant est devenue centrale et pousse le législateur à bousculer



sa position pour ne pas se laisser distancer par ces couples qui amènent de nouvelles façons de faire famille. Etant dans l'impossibilité d'engendrer de façon naturelle à deux, l'alternative passe par la participation obligée d'un tiers. Pour ces couples : un enfant, ce n'est plus deux personnes qui font trois, mais bien souvent trois personnes qui font un.

Les méthodes de procréation médicalement assistée (PMA), particulièrement avec don de sperme ou d'ovocytes, ont élargi le champ de la filiation. Et c'est là où les regards se tournent vers le droit : le (vrai ?) père, c'est qui ? La mère (naturelle ?), c'est qui ? Dans le couple, dans la famille, quelle est la place de celui ou celle qui a fait un don et rendu possible la naissance d'un enfant ? Que se passe-t-il pour les couples, hétéros, gays, lesbiens, transgenres (et autres ?) qui ont recours à la gestation pour autrui (GPA) ? Le législateur peut donner un cadre, comme souligné précédemment, il peut faire évoluer sa vision pour tenter de s'ajuster aux changements sociétaux et de mentalités. Mais les évolutions juridiques ont leurs limites en ce sens où si elles ont lieu, elles se font plus lentement. Les nouvelles familles ont certainement induit un changement qui n'est pas négligeable : si les liens du sang sont importants, les liens symboliques de la parenté et de la filiation ont pris une place importante.

## - On s'u perd...? -

A parler des nouvelles technologies de la reproduction – remarquez l'utérus artificiel et le clonage, annoncés dans un futur plus ou moins lointain, n'ont pas été abordés –, n'oublions pas l'adoption qui est une autre façon pour les familles hétéros et homoparentales, infertiles ou pas, de faire famille. Les familles ont alors le choix entre adoption simple et plénière. Dans l'adoption simple, les liens de filiation biologique et adoptive coexistent. Dans la plénière, le nouveau lien de filiation avec l'adoptant se substituerait au lien de filiation entre l'adopté et sa famille d'origine. Quels sont les contours de la famille ? Sont-ils les mêmes pour les adoptants et les adoptés ?

Mais la complexité des nouvelles familles ne se limite pas à la procréation et à la naissance d'un enfant. Quelle est la place des conjoints et conjointes des parents biologiques ? Ceux qu'on appelle communément « beaux-parents » ? En France, les termes « parent social », « parent d'intention » ou « second parent » sont aussi utilisés. La dénomination « parent social » est apparue quand les familles hétéroparentales recomposées se sont multipliées.

Dans les familles recomposées hétérosexuelles, il n'y a pas vraiment de problème qui se pose en termes de droit pour la belle-mère ou le beau-père. L'enfant a ses deux parents biologiques qui sont responsables de son éducation. Une séparation ou un divorce ne change rien à cela. Par contre, la question se pose avec les familles homoparentales. Le conjoint ou la conjointe du parent biologique

22

est présent dès le départ (procréation) et participe à l'éducation de l'enfant au jour le jour. Peut-on leur attribuer une place et/ou un rôle similaire à celui d'une belle-mère ou d'un beau-père ? Est-ce équitable ?...

Il existe un autre modèle familial. Il n'est peut-être pas courant, mais il fait encore reculer les frontières de la famille traditionnelle.

Dans la **coparentalité**, quatre personnes (un couple gay et un couple lesbien) décident d'avoir un enfant et de l'élever ensemble. Les deux parents biologiques sont reconnus comme les parents légaux de l'enfant. Par contre, un seul des deux parents d'intention peut demander à l'inscrire dans sa filiation en passant par l'adoption simple.

Enfin... Demain, en Belgique, autorisera-t-on des femmes à utiliser le sperme congelé de leur conjoint décédé pour donner naissance à des enfants ? Cette question se pose aussi pour le conjoint survivant d'un couple homo.

Dans la société, les familles de mamans - et papa ? - solos, de parents de même sexe sont-elles considérées de la même façon que la famille classique ? C'est quoi une famille « normale » ? C'est quoi une « bonne » famille ?



# VI. L'essentiel est peut-être ailleurs?

Actuellement, les individus sont libres de faire le choix de leur partenaire amoureux et de constituer une famille. Ils ont même la possibilité de sauter la case « partenaire amoureux » et d'avoir un enfant seul. Parmi les proches et l'entourage, les avis seront toujours partagés dans le sens où chacun aura toujours à confronter ce qu'il a sous les yeux à son histoire personnelle, son savoir, ses valeurs, ses ressentis, etc. Mais, outre le regard des autres, la liberté des individus de faire famille comme ils l'entendent est aussi limitée par l'intervention de l'Etat. Tout n'est pas autorisé pour constituer sa famille : par exemple, la GPA n'est pas forcément acceptée.

Dans Affaires de famille, le film montre en fait une famille composée de toutes pièces. Aucun des trois enfants n'a en fait de lien biologique avec le couple... Le spectateur apprend aussi que Osamu et Nobuyo ont tué le mari violent de cette dernière. La grand-mère Hatsue meurt, mais elle est enterrée sous la maison familiale. Sa mort ne sera pas signalée afin de continuer à percevoir sa petite retraite.

Au Japon, le film a choqué parce qu'il montre une facette pas très reluisante du pays du Soleil levant, celui des petites gens à la moralité plus que douteuse, pour ne pas dire criminelle. Et puis, enlever ou garder des enfants sans le déclarer, sans passer par les voies autorisées est qualifié de crime au Japon, comme ailleurs dans le monde. Certes, Hirokazu Kore-eda, le réalisateur spécialisé dans les liens filiaux, montre une famille dont les membres, tout en venant de différents horizons,

vivent heureux ensemble, même si c'est dans une masure misérable. Même si les comportements des uns à l'égard des autres ne sont pas toujours ce qu'ils devraient être (enterrer la grand-mère sous la maison sans le déclarer, accepter que l'aînée se déshabille devant des hommes, apprendre aux enfants à voler, etc.). Acculés par les autorités et craignant que la police ne leur mette la main dessus, les parents sont prêts s'enfuir et à abandonner Shota à l'hôpital sans rien lui dire...

Le film de Kore-eda, pousse à s'interroger sur ce qui fait famille : les liens de sang ou les liens que l'on se construit ? Le fait de vivre sous un même toit ? Le fait de partager un quotidien ?... Aux yeux des autorités, la famille Shibata n'est pas une famille comme il faut pour élever des enfants. Qu'importe si les enfants "incorporés" viennent de familles qui les maltraitaient ?...

### --- Des familles sous la loupe ? -----

Ne peut-on pas dire que l'Etat a parfois sa définition de ce que sont de "bons parents" ou de ce qui est attendu d'eux ? Avec la place centrale reconnue aux enfants depuis quelques décennies, les politiques de soutien à la parentalité n'ont cessé de se développer. Que se passe-t-il pour les parents qui n'ont pas tous les outils ou qui ont des difficultés, que l'on en vient à disqualifier comme l'ont été ceux du film de Kore-eda ?

Pour en savoir plus, on peut par exemple lire « Le droit de fonder une famille et le droit à la protection de la vie familiale ou Pouvoir choisir un projet familial et assumer ses responsabilités familiales », sur http://www.luttepauvrete.be/publications/rapportbisannuelfamille.pdf



2

#### - On se construit la famille qu'on souhaite -

La famille peut revêtir une multitude de formes actuellement, cela ne change cependant rien au fait qu'elle demeure une institution majeure de la société. Le mariage a beau avoir perdu de son attractivité, les difficultés économiques et sociales ont beau perdurer, cela n'altère cependant en rien la volonté (et le rêve?) de beaucoup de construire un couple et de fonder une famille. Les enquêtes menées auprès de jeunes sont à cet égard assez parlantes.

Et parfois aussi, l'heure est simplement à l'accueil, de l'autre, l'étranger, le collègue, le voisin...

Certaines familles d'accueil finissent ainsi par devenir très importantes pour certains enfants, devenant leur pilier : elles leur apportent toute la sécurité et l'affection dont ils ont besoin pour bien se développer.

Le dicton dit « On ne choisit pas sa famille... » tout comme on peut également dire « ... ses collègues non plus ». Mais justement il peut arriver que l'on forme avec ces derniers une famille : on s'accepte tel qu'on est, on s'écoute, on se préoccupe les uns des autres, parfois en-dehors du boulot. Car à force de se côtoyer au quotidien, de travailler en équipe, sur des objectifs, des enjeux collectifs, on est confronté à l'autre, ses joies, ses peines, ses combats, ses victoires, bref à tout ce qui forge, lâchons le mot : l'intimité. Finalement, on peut se construire différemment sa famille. Que dire encore de la vieille voisine qui va chercher notre petit dernier à l'école et le suit certains jours pour qu'il fasse ses devoirs ? Il en arrive très vite par l'appeler "Granny Henriette" et... par l'adopter. Les autres membres de la famille ne finissent-ils pas par faire de même ?



- 1. Ses autres films traitant de la famille sont : Nobody knows (2004), Still walking (2008), Tel père, tel fils (2013), Notre petite sœur (2015) et Après la tempête (2016).
- 2. Micro-trottoir : « La famille, qu'est-ce que c'est ? » (Capsule vidéo de 1'50"), sur https://www.youtube.com/watch?v=1Ugh4SCtcYQ.
- 3. DECHAUX Jean-Hugues, « Introduction/Une sociologie du changement familial » dans *Sociologie de la famille*, 2009, pp. 3-5 (https://www.cairn.info).
- 4. Ibid.
- 5. Ibid.
- 6. Le Petit Robert définit la famille comme l'ensemble des personnes vivant sous le même toit. Dans un sens plus large, le mot se réfère à l'ensemble des personnes liées entre elles par le mariage, la filiation ou l'adoption. Enfin, la famille décrit la succession des individus qui descendent les uns des autres, de génération en génération.
- 7. DECHAUX Jean-Hugues, « Introduction/Une sociologie du changement familial » dans *Sociologie de la famille*, 2009, pp. 3-5 (https://www.cairn.info).
- 8. « Les évolutions sociologiques de la famille : "crise" ou mutation du lien familial ? », sur https://www.weka.fr.
- 9. Statistiques et données socio-économiques sur les familles 2015, La Ligue des familles, Décembre 2015, p. 14.
- 10. « C'est désormais l'enfant qui fonde la famille » (24/01/2014), sur https://www.levif.be.
- 11. Ibid.
- 12. SEGALEN Martine, « Famille, la fin du modèle unique » (Mars/avril 2017), sur https://www.scienceshumaines.com.
- 13. Ibid
- 14. CORPART Isabelle, « La famille aujourd'hui, entre tradition et modernité, *Sébastien Dupont*, Editions sciences humaines, 2017, 224 p., » dans *Recherches familiales* 2015/1 (n° 15), pp. 163-165, sur https://www.cairn.info.
- 15. AYOUN Monique, « Pour vous, qu'est-ce "qui" fait famille ? » (16 juin 2009), sur https://www.psychologies.com.



Papa, maman et les enfants.

Telle est la description que l'on donne volontiers de la famille.

Mais le modèle de la famille traditionnelle a vécu.

Si celui-ci n'a pas disparu, il côtoie toutefois
d'autres modèles familiaux dont le nombre ne cesse de croître.

Cette évolution n'est pas sans questionner.

Qu'est-ce qu'une famille aujourd'hui?

Qu'est-ce qui fait famille?

Qu'entend-on par "nouvelles familles"?

Malgré ses multiples configurations, la famille reste-t-elle ou pas une institution importante de notre société?

Qui détermine ce qu'est une bonne famille?

Cette brochure s'adresse à tous les publics.
Elle est téléchargeable sur le site www.questionsante.org
Edition 2019

